

Pour les parents

Que faire si mon enfant est victime d'intimidation

- On garde l'œil ouvert : il faut être attentif aux signes qui pourraient révéler un problème (l'enfant est triste, il arrive à la maison en pleurant, ses notes scolaires baissent...).
- On engage un dialogue : on lui parle de notre inquiétude face à sa tristesse et on lui demande ce qui se passe.
- On évalue la situation : on lui pose des questions sur ce qu'il vit sans toutefois banaliser la situation ni la dramatiser.
- On dresse un plan d'action avec notre enfant : on tente d'identifier les solutions possibles.
- On établit un partenariat avec l'école : on rencontre l'enseignant et la direction afin de connaître la politique de l'école.

L'INTIMIDATION, C'EST CRIMINEL

Un article du *Code criminel* définit clairement les comportements d'intimidation comme étant inacceptables au sens de la loi (article 423.1).

DES RESSOURCES POUR T'AIDER

Tel-Jeunes

Montréal : (514) 288-2266
Extérieur : 1 800 263-2266
www.teljeunes.com

Jeunesse, J'écoute

1 800 668-6868
www.jeunessejecoute.ca

CLSC du quartier

Poste de quartier
du Service de police
de la Ville de Montréal



Idée originale : Comité aviseur
du poste de quartier 5 du Service
de police de la Ville de Montréal, 2004

Conception graphique : Quatre-Quarts

Production : Section des communications stratégiques,
Service de police de la Ville de Montréal, 2005

Sources : Ordre des psychologues du Québec
Site Internet Tel-Jeunes
ISBN : 2-7647-0480-1

L'INTIMIDATION

En parler, c'est une question de sécurité



QU'EST-CE QUE L'INTIMIDATION ?

Il s'agit d'intimidation lorsqu'un jeune ou un groupe de jeunes exerce de façon répétitive un harcèlement physique ou psychologique sur un ou plusieurs jeunes. Elle a généralement lieu sans que les adultes s'en aperçoivent. Tout le monde peut en être victime.

L'INTIMIDATION PEUT S'EXERCER DE DIFFÉRENTES FAÇONS

Par exemple, lorsqu'un jeune ou un groupe de jeunes :

- dit des paroles blessantes, insulte ou se moque d'un autre jeune;
- l'ignore ou le rejette volontairement du groupe d'amis et des activités ou encore convainc les autres jeunes de ne plus lui parler;
- le frappe, le bouscule ou le menace;
- abîme ou cache ses choses;
- raconte des mensonges sur lui.



LES CONSÉQUENCES DE L'INTIMIDATION LORSQUE TU EN ES VICTIME

- Tu peux te sentir humilié et déprimé.
- Tu peux avoir peur.
- Tu peux éviter d'aller dans certains endroits ou ne plus vouloir aller à l'école.
- Tu peux avoir de la difficulté à te concentrer sur ton travail scolaire.



LORSQU'UN JEUNE INTIMIDE

C'est qu'il a généralement besoin de dominer et d'affirmer son pouvoir sur les autres. Il veut montrer aux autres qu'il se considère comme le plus fort ou le meilleur. Lui aussi a besoin d'aide.

QUE FAIRE

SI TU ES VICTIME D'INTIMIDATION

Parles-en à quelqu'un en qui tu as confiance : tes parents, ton professeur, ton frère ou ta sœur, un ami, Affirme-toi face à celui qui t'intimide. Fais-toi confiance. Demande à un ami de t'accompagner.

QUE FAIRE

SI TU ES TÉMOIN D'INTIMIDATION

Offre ton aide à celui qui en est victime. Soutiens-le. Dénonce la situation auprès d'un adulte.

**POUR ARRÊTER L'INTIMIDATION,
IL FAUT EN PARLER !**